Le 13 avril 2021

**Objet** : **Apprentissage à distance à compter du 19 avril prochain**

Chers parents, tutrices et tuteurs,

Comme vous le savez sans doute déjà, le gouvernement de l’Ontario a annoncé hier que toutes les écoles resteront fermées après la semaine de relâche et que l’apprentissage se poursuivra à distance pour une durée indéterminée. La présente lettre vient préciser les mesures qui seront en place durant cette période.

**Pendant la période de fermeture, les écoles passeront en apprentissage virtuel**.   
Il n’y aura aucun enseignement en présentiel et les élèves poursuivront leur apprentissage à distance, de la maison, mis à part les élèves à très grands besoins qui ne peuvent être accompagnés à distance. La planification de ce passage à l’apprentissage à distance a été encadrée par le plan d’action de Csc MonAvenir partagée au mois de novembre 2020.

Veuillez noter que les élèves du palier secondaire (9e année à 12e année) des écoles désignées suivront un horaire régulier de 5 jours par semaine pendant la période de fermeture d’école. Tous les élèves seront donc branchés en même temps à leur cours à distance du lundi au vendredi selon l’horaire quotidien qui leur sera remis par l’école. L’horaire des cohortes (A et B) est donc mis en suspens jusqu’au retour en présentiel.

**Modalités de l’apprentissage à distance**

À l’exception des écoles qui avaient déjà fait l’objet d’une fermeture, les écoles pourront utiliser jusqu’à 48 heures pour organiser le virage à l’apprentissage en mode synchrone. Pendant cette période, l’apprentissage se fera en mode asynchrone. Les élèves effectueront de manière autonome les travaux placés par leur enseignant sur Google Classroom. À compter du 21 avril, tous les élèves profiteront de blocs d’apprentissage en mode synchrone (en temps réel/en direct) via un lien Google Meet selon l’horaire habituel de l’école (incluant les blocs d’apprentissage, de temps de gestion, les récréations et l’heure du dîner). Ce lien sera partagé par son enseignant.

La proportion d’apprentissage synchrone (en direct) stipulée par le ministère de l’Éducation sera respectée tel que prévu par la Note Politique et Programmes « Exigences relatives à l’apprentissage à distance » ([NPP 164](http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/164f.html)).

L’apprentissage synchrone fait partie de la journée d’enseignement de 300 minutes durant laquelle le personnel enseignant reste à la disposition des élèves. L’horaire quotidien de votre enfant vous sera précisé par son enseignant.

Les plateformes privilégiées par le Csc MonAvenir sont Google Classroom et l’Environnement d’apprentissage virtuel (EAV). Ces plateformes ont été utilisées lors des périodes d’apprentissage à distance précédentes et les élèves et membres du personnel enseignant sont familiers avec elles.

Les élèves accéderont à leur temps d’apprentissage en utilisant leur adresse courriel @mon-avenir.ca.  
La plupart des élèves connaissent déjà leur adresse courriel @mon-avenir.ca. L’enseignant sera en mesure de vous la communiquer si vous l’avez oubliée.

**Distribution d’outils technologiques**

Le lundi 19 avril 2021, la direction d’école communiquera avec les familles qui ont signalé, par le biais du sondage administré à l’automne, avoir besoin d’outils technologiques. La distribution des outils prêtés sera faite en respectant les directives de la santé publique (mesures de distanciation, etc.). La distribution se fera les 19 et 20 avril, afin que tous les élèves soient équipés pour prendre part à l’apprentissage synchrone (en direct), à partir du mercredi 21 avril. Si vous avez besoin d’équipement et ne l’aviez pas communiqué via le sondage administré plus tôt cet automne, veuillez communiquer avec la direction de l’école de votre enfant au retour du congé de la relâche.

Tout matériel emprunté devra être retourné à l’école dès le retour en présentiel afin d’assurer qu’il soit accessible et contribue au bon fonctionnement des cours et à l’apprentissage de tous. Lorsque vous viendrez chercher le Chromebook, il vous sera demandé de signer un formulaire établissant les conditions du prêt et vous engageant à restituer l’appareil en bon état. Veuillez noter que par votre signature, vous vous engagerez à être entièrement et personnellement responsable pour le coût total (T.V.H. incluse) de remplacement de l’équipement prêté ou pour le coût de réparation qui résulterait de votre négligence pour les éléments non couverts par la garantie.

**Votre collaboration est essentielle**

Votre collaboration est essentielle au succès de l’apprentissage à distance. Je vous remercie à l’avance de vous assurer que votre enfant participera aux séances d’apprentissage synchrone et complètera les tâches qui lui seront assignées. Veuillez noter que le personnel enseignant procédera quotidiennement à la vérification de l’assiduité (2 fois par jour).

Pour toute question concernant la continuité des apprentissages de votre enfant, de même que pour discuter des besoins spécifiques de votre enfant, veuillez s’il vous plaît vous adresser à votre direction d’école.

Je vous invite également à prendre le temps de lire les guides pour les parents :

* [L’apprentissage à distance : Guide pour les parents et les tuteurs](https://docs.google.com/presentation/d/1a51JrCRKLrwvgfsr3VCMeyiisgb0HXf9oSVkSGk2PUk/edit#slide=id.g7a648edb0a_0_0) (Élémentaire)
* [L’apprentissage en ligne : Comment soutenir mon adolescent](https://drive.google.com/file/d/1_Uwi__QRxwejbGrEg7mW-rAK1wHqqf-8/view?usp=sharing).

**Aide technique**

Si vous éprouvez des difficultés techniques, vous pouvez faire appel à notre équipe de dépannage en remplissant le [formulaire en ligne de demande de soutien technique](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe5pjqDdmpHIg1fkMRql3enKDCVQ-DMhvjSaY9GC7S4nSCDlQ/viewform).

**Services de garde**

Les services de garde continueront de recevoir les enfants non scolarisés (poupons, bambins et préscolaires) pendant la période de fermeture des écoles, mais les programmes avant/après l’école ne seront pas offerts aux enfants scolarisés, conformément aux directives de la santé publique.

**Ressources d’apprentissage gratuites**

Le ministère de l’Éducation a récemment lancé le portail [IDÉLLO, apprendre à la maison, de TFO](https://www.idello.org/fr/apprendre-a-la-maison) qui offre du soutien aux élèves poursuivant leur apprentissage à distance en leur donnant l’accès à des ressources pédagogiques supplémentaires conçues par des enseignants certifiés de l’Ontario.

Les élèves des écoles secondaires de langue française ont accès à plus d’une centaine de cours en ligne offerts par l’entremise du Consortium d’apprentissage virtuel de l’Ontario (CAVLFO). Les élèves du secondaire peuvent aussi visiter le site [Portes ouvertes pour les cours TVO ILC](https://tvolearn.com/collections/courses) qui donne accès à 144 cours en ligne de la 9e à la 12e année. Ces ressources sont destinées à offrir des possibilités d’apprentissage souples afin que les élèves puissent progresser dans leur apprentissage ou approfondir leurs connaissances d’un sujet précis.

**Ressources gratuites en santé mentale**

L’organisme Jeunesse, J’écoute offre des services de counseling et d’aiguillage 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans toute la province. Pour utiliser cette ressource gratuite, les enfants peuvent appeler le 1 800 668-6868 ou texter à 686868.

Santé mentale en milieu scolaire Ontario offre également d’excellentes ressources aux élèves, aux parents et aux familles sur son site Web [www.smho-smso.ca](http://www.smho-smso.ca). De plus, les organismes de santé mentale pour les enfants et les jeunes à travers la province continuent de fournir leurs services.

Je suis confiant que l’étroite collaboration entre l’école et la maison permettra à vos enfants de poursuivre leur apprentissage, malgré le contexte difficile avec lequel nous devons tous composer. Si vous avez besoin d’appui, n’hésitez pas à consulter les ressources ci-haut mentionnées ou à en discuter avec votre direction d’école.

Continuons à prendre soin les uns des autres et gardons courage.

Le directeur de l’éducation,

André Blais

Cc : Conseillers scolaires